
PATRIK FÄLTSTRÖM: Bienvenue à tous sur cet appel. Nous sommes déjà en retard de deux minutes. Je pense que nous allons commencer à regarder l'ordre du jour. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un – est-ce qu'il y a quelqu'un qui est sur l'appel, mais qui n'est pas sur Adobe Connect? S'il vous plaît, dites-le-nous.

JOSEPH ALHADEFF: Je suis en train d'entrer dans Adobe Connect.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci, Jo. Je vois que les membres de l'ICG. Kavouss Arasteh, Narelle Clark, Manal Ismail, Jean-Jacques Subrenat, Alissa Cooper, Daniel Karrenberg, Milton Mueller, Jari Arkko, Jandyr Ferreira dos Santos, Patrik Fältström, Keith Davidson, Russ Mundy, Lynn St.Amour, Joseph Alhadeff, Michael Niebel et nous avons aussi les liaisons : Elise Gerich, et nous avons les excuses de Martin Boile, Ku-Wei Wu, et nous avons aussi Alan Baret. Au niveau du secrétariat, nous avons Jennifer Chung, Shirley Haristy et Yannis Li. Au niveau du personnel d'ICANN, Mike Brennan. Eh bien, nous avons aussi un avertissement que Mohamed ne pourra pas être avec nous et que Lars-Johan Liman vient de nous rejoindre. Bienvenue.

Nous allons regarder maintenant si nous avons bien tout le monde. Et si c'est le cas, eh bien, nous allons passer au prochain point de notre ordre du jour : révision des actions à suivre de la réunion précédente.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Bien. Donc, vous voyez maintenant sur l'écran ces actions à suivre. Il s'agit d'une synthèse. Je pense que nous allons essayer de conclure le plus d'actions à suivre possible parce que comme vous le savez tous, nous allons recevoir davantage de données du CCWG et nous avons besoin de synchroniser davantage notre travail avec le CWG sur la responsabilité. Je pense qu'il est donc important d'avancer le plus possible dans ce domaine. Donc, nous allons regarder ces actions à suivre. Je vais les prendre l'une après l'autre.

La première. Pour l'appel ICG # 12, Alissa Cooper et les présidents de l'ICG devaient coordonner avec Ismail pour rédiger un texte qui devait être publié. C'est quelque chose que nous avons déjà dit depuis longtemps. Lynn et Manal devaient travailler sur ce point. Je voudrais savoir si quelqu'un a des problèmes avec le texte qui vient d'être posté tel qu'il est aujourd'hui. Je pense que chaque fois qu'on aborde cette question. Il y a toujours un petit détail à modifier, mais je pense que c'est important d'avancer dans ce domaine, sur ce point-là. Donc, j'aimerais qu'on arrive à un consensus sur ce document parce qu'il y a beaucoup de choses qui surgissent entre temps et nous devons être d'accord avec ce texte de façon à pouvoir continuer à avancer. Donc, je demande à tout le monde : est-ce que vous avez un inconvénient par rapport à ce document? Je vais demander au secrétariat de nous montrer le calendrier # 8, c'est-à-dire la dernière version de ce document. Je peux vous dire que Lynn et Manal ont beaucoup travaillé pour pouvoir réunir tous ces documents, les documents pour rédiger ce document final. Donc, nous pensons que non et que c'est quelque chose que l'on devrait pouvoir adopter sur le – un document sur le calendrier. On pourrait se mettre d'accord. Je vois que Daniel écrit dans la salle de

chat que l'on a le consensus. Je vois qu'il n'y a personne qui demande la parole, que beaucoup de gens soutiennent ce document. Eh bien, donc, je vous propose de – je vois que Keith, Daniel, Jean-Jacques, Demi et le représentant de la ccNSO, Russ, Narelle, Jandyr, Narelle, Russ, tout le monde soutient...

Milton demande si c'est mars 2014 ou 2015. Il y a un problème ici de date. Peut-être une petite correction à faire. Je pense que oui, vous avez raison, c'est donc une mise à jour. Mars 2014. C'est mars 2014 – donc, il faut corriger « mars 2015 ». C'est une erreur du texte. Bien, Milton, merci.

Je pense qu'on a le consensus sur ce document. On va faire cette petite correction. « Mars 2015 ». Il va falloir modifier cela. Et nous revenons à notre liste d'actions à suivre. Merci. Bien, numéro, 2, toujours appel # 12, l'ICG doit discuter un appel à volontaires pour un rapporteur sur la liste de diffusion interne pour consolider les informations recueillies pendant le processus d'évaluation sur les propositions de la communauté sur le rapport de l'ICG. Et nous n'avons pas beaucoup avancé dans ce domaine. Nous n'avons pas vraiment besoin de résoudre ce point-là maintenant, mais je crois qu'il faudrait quand même qu'il y ait – ou en tous cas, il y a sûrement quelqu'un qui peut nous aider sur ce point-là.

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Bonjour. Proposition finale, vous parlez des trois communautés, des deux communautés...? Voilà, c'est ce que je voudrais savoir.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Merci. Nous parlons des trois propositions avec la proposition finale. Nous parlons de la proposition que nous allons présenter avec la proposition finale. Je pense qu'il est important d'en parler avec un des coprésidents. Je pense qu'il est important aussi de ne pas laisser de côté de commentaires précoces qui pourraient nous parvenir. Donc, il nous faudrait trouver quelqu'un qui puisse s'occuper de cela et être au courant de cela dès que ces commentaires arrivent.

Donc, comme nous n'avons pas besoin de choisir quelqu'un tout de suite, je pense que nous pouvons en discuter plus tard au cours de cette téléconférence ou en parler à travers la liste de diffusion. Prochaine action à suivre – Jean-Jacques, vous voulez prendre la parole. Jean-Jacques, allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Merci, Patrik. J'ai une question, Patrik. Je suppose que le secrétariat va suivre cette question et va nous faire parvenir les commentaires parce qu'en tant que membre de l'ICG, on peut être au courant ou pas.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Oui, excusez-moi. Lorsque nous en avons discuté, nous savions que nous aurions le soutien du secrétariat. Le secrétariat essaie de faire une liste de toutes ces questions qui ont été soulevées sur la liste de l'ICG dans les deux – découlant des deux propositions. C'est important pour nous, au sein de l'ICG, lorsqu'on fait notre travail, d'avoir les membres de l'ICG et d'être sûr qu'ils essaient, qu'ils assurent que le secrétariat est

– suit tout ce mécanisme. Ce secrétariat peut nous aider, mais on ne peut pas tout déléguer au secrétariat. La responsabilité finale est à nous. On ne peut pas leur confier cette responsabilité finale. Et nous, les membres de l'ICG, nous devons assumer cette responsabilité. Bien sûr, nous sommes des volontaires, nous devons compter sur l'aide du secrétariat, mais ce n'est pas le secrétariat qui est entièrement responsable de tout ça. C'était la conclusion de nos discussions.

Est-ce que j'ai répondu à votre question, Jean-Jacques?

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci, Patrik. Oui. Merci pour votre explication. Je serais volontaire pour faire partie d'un de ces groupes de volontaires.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci beaucoup. Narelle, vous avez la parole.

NARELLE CLARK: Je n'ai pas très bien compris ce que vous voulez en ce qui concerne cette action à suivre. Quelle serait la tâche à effectuer? Je suis contente que vous ayez fait cet éclaircissement concernant le secrétariat, mais est-ce que vous pourriez, de toute façon, donner un petit peu plus de précisions?

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui. Le rôle sera exactement ce que nous désirons. Mais lorsqu'on a discuté – lorsqu'on a – au cours de ces discussions, lorsqu'on a discuté des deux premières propositions, on s'est rendu compte qu'il y avait un

petit peu de confusion concernant les discussions à suivre au niveau des membres de l'ICG et quelles étaient les questions qui avaient besoin d'être éclairées, précisées, et comment savoir chaque question – et devait être renvoyée à la communauté responsable de la – et pour y répondre, sans qu'il y ait d'individus responsables de faire suivre cela, de renvoyer cela, donc on a demandé qui pourrait nous aider dans ce travail et il y a eu – parce qu'on pensait qu'il y avait deux manières de le faire. On continue de le faire de la même façon. On peut compter sur les présidents pour faire ce travail. Par ailleurs, il y a des membres de l'ICG qui pourraient se sentir plus responsables, essayer de s'assurer qu'on n'oublie aucun des problèmes au cours du travail révisé par le secrétariat. Et nous préférons cette solution pour qu'il y ait davantage de contrôle.

NARELLE CLARK: Oui. Donc, ce serait une espèce de suivi entre les trois communautés opérationnelles et l'ICG.

PATRIK FÄLTSTRÖM: C'est ça.

NARELLE CLARK: Si vous voulez, je peux aider Jean-Jacques dans ce domaine.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci beaucoup, Narelle. Kavouss, vous avez la parole.

KAVOUSS ARATEH : Oui. Si je ne trompe pas, la proposition du CWG porte sur la proposition qu'on fera au mois de juin. Est-ce que la date a changé?

PATRIK FÄLTSTRÖM: Non, cette date n'a pas changé, c'est toujours la dernière date que l'on a.

KAVOUSS ARASTEH : C'est la dernière date?

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui. Le 25 juin. C'est la dernière information que l'on a à propos.

KAVOUSS ARASTEH : Bien. C'est le premier – donc, la première partie qui doit être – après, il faudra examiner cela.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui, tout à fait. Mais ensuite, nous avons déjà quelques problèmes sur lesquels nous pouvons discuter. Vous voyez sur l'action à suivre # 3, nous sommes en train – que nous allons aborder, de la téléconférence # 12 de l'ICG. C'est de cela que nous parlons.

KAVOUSS ARASTEH : D'accord. Merci. Je n'avais pas bien compris.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Kavouss, je vais vous expliquer cela. Comme cela serait beaucoup plus facile pour nous si toutes les propositions arrivaient en même temps. Mais si ce n'est pas le cas, en tant que coprésident, je suis responsable – j'ai peur qu'il y ait des problèmes et que, par exemple, maintenant, on parle d'un problème lié aux deux propositions et on peut oublier de regarder ce même problème pour la troisième proposition et vice-versa qu'on ne fasse pas une évaluation correcte des trois propositions parce qu'on les aura reçues à des moments différents. Donc, c'est pour ça que je pense qu'un système de suivi – les problèmes de suivi, comme nous venons de le dire, doivent être résolus. Il nous faut trouver une manière d'organiser cela de la meilleure façon possible pour ne pas avoir de soucis dans ce domaine.

KAVOUSS ARASTEH : Je pense qu'un des coprésidents pourrait faire ce suivi, peut-être, si...

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci beaucoup. Dernièrement, Alissa est la présidente. Mohamed et moi sommes des coprésidents. Nous sommes les responsables d'abord du consensus. Il nous fait avoir un consensus au sein des téléconférences de l'ICG, mais oui, vous avez raison.

Milton demande de quoi on fait le suivi exactement. Mais d'abord, j'aimerais qu'on avance dans ces actions à suivre parce que cela demande un certain temps dans cette conférence et je ne voudrais pas qu'on soit en retard. Ce que nous regardons, c'est le suivi des problèmes que j'ai abordés ou qu'on a trouvés dans le rapport de l'ICG qui devait être conclu. Par exemple, si on prend l'action à suivre # 3, il y

a certaines questions d'éclaircissement. Des éclaircissements nécessaires, comme le protocole, la question des protocoles.

Alan a suggéré dans le chat que l'on aborde les questions, qu'on dise si c'est une question formelle ou si c'est une question liée à la communauté ou si c'est une discussion qui est en cours. Personnellement, je pense que c'est tout à fait correct, que c'est très important d'éclaircir cela, si cela est nécessaire, parce que je pense qu'au niveau de l'ICG, nous allons avoir beaucoup de discussions sur la liste de diffusion à ce propos.

Bien. De toute façon, nous avons deux personnes qui vont nous aider. Nous avons donc déjà un début de processus, c'est une bonne discussion dans la salle de chat. Je ne vais pas clore cette action à suivre # 2, mais nous allons quand même passer à l'action à suivre # 3. Jari Arkko doit fournir des informations, un diagramme sur la liste de diffusion interne à propos de la responsabilité interne, générale, actuelle de l'IETF, et un système de contrôle dans ce domaine lié aux interactions avec l'IANA.

Alors, qu'en pensez-vous? Il y a eu des dialogues entre vous, je sais, donc je voudrais savoir ce que vous en pensez. Oui?

JARI ARKKO:

D'abord, je m'excuse, je n'ai pas pu m'occuper de cela. Tout ce qui concerne l'IETF, je vais donner davantage d'explications sur les mécanismes de l'IETF. Je vais essayer de le finir pendant qu'on commence cette réunion, si vous voulez bien me laisser un petit peu plus de temps.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Alan? Alan, allez-y.

ALAN BARRETT: Je voudrais vous dire que l'équipe du CRIPS qui travaille à préparer un diagramme pour la communauté des numéros, ce n'est pas encore prêt, mais je pense que dans quelques jours, je pourrai vous l'envoyer.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci beaucoup pour cette information. Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Merci. On a deux questions ou deux demandes à propos du diagramme. On voudrait qu'il y ait les liens entre chaque organisation, ce qui se passe avant, ce qui se passe après. Et puis, l'IETF, il y a eu des questions à propos des juridictions et c'est une discussion qui a lieu au niveau du CWG en général. Quelle est la juridiction.

Et j'aimerais savoir s'il y a eu des réponses à ce propos. Voilà. C'était les deux questions qui ont été posées par moi. Et le diagramme, on a demandé aussi que ce diagramme soit donc élaboré. Je pense que pour moi, c'est trop long tout ça. On prend beaucoup trop de temps.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Jari?

JARI ARKKO: Oui. Donc, je ne sais pas si ça prendra du temps. Il y a d'autres choses également à prendre en compte et à faire. De mon point de vue, ce sont des choses qui nous permettent d'avoir des informations, mais nous pensons également qu'il faut être clair – il faudrait bien, en fait, clarifier un petit peu.

KAVOUSS ARASTEH : Il n'y a pas eu d'explications claires sur la manière dont on allait poursuivre les choses. Donc, en termes de juridiction, le concept – bon, déjà c'était un sujet très sensible et du coup, les personnes des juridictions, les lois des juridictions, tout ce qui est impliqué dans la question de la juridiction sont des questions difficiles. Ceci doit être discuté lors de réunions.

JARI ARKKO: Alors, ça, c'est quelque chose dont on a parlé lors de nos réunions, quand même! Mais d'après ce que j'avais compris, ils avaient quand même expliqué ce qu'était la juridiction et il y avait aussi des dispositions prises en cas de litige, les accords, le contrat avec l'ICANN. Tout ceci avait été défini. Pour nous, ç'a avait été créé.

PATRIK FÄLTSTRÖM: OK. Merci beaucoup. Donc, nous voyons que nous avons là un certain progrès. On voit également que l'équipe CRISP est en train de travailler là-dessus. J'aimerais maintenant vous dire que nous n'avons pas, en fait, terminé le point # 3, mais pour ce qui est du # 2, donc, c'est terminé

pour l'appel # 13. Et on voit bien qu'il y a un chevauchement. Donc, il nous reste le point # 3 sur l'appel # 12 qui n'a pas encore été clos.

Nous savons qu'il va y avoir des informations supplémentaires de la part de l'équipe CRISP.

Ensuite, nous passons au point # 4 de l'appel # 12. Donc, la question est de confirmer avec les membres de l'ICG, par rapport à la liste interne de diffusion ICG que l'ICG a terminé le processus de finalisation des actions, ou l'étape # 2 du processus, pour les paramètres de protocoles et les propositions de nombres.

Donc, ça, excusez-moi, je n'ai pas vérifié parce qu'il est très tôt, ce matin, mais je crois qu'il y a une petite erreur là...

ALISSA COOPER:

Effectivement... Donc, j'ai envoyé un e-mail, je crois il y a cinq ou six semaines, là-dessus, et il y a eu une réponse comme quoi — la personne qui a répondu disait qu'elle avait besoin davantage de temps. En fait, c'est la seule réponse que j'ai reçue. Je note d'ailleurs qu'entre temps, il n'y a pas eu d'autres choses qui ont été mentionnées dans la discussion par rapport à ce processus de finalisation. Donc, pour moi, j'ai fait l'hypothèse que c'était terminé. Mais s'il y a des gens qui pensent que nous n'avons pas terminé, eh bien, nous pouvons tout à fait en parler.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Merci beaucoup. C'est exactement ce dont je me rappelle également. Quelqu'un souhaite prendre la parole?

Non? Personne? D'accord. Donc, nous terminons cette discussion sur le point # 4, sur l'appel # 12.

Ensuite, passons à l'appel # 13 de l'ICG. Il y avait une question d'approbation de l'ordre du jour, de l'appel de conférence du 25 février. Est-ce qu'il y a des personnes qui ont encore des choses à dire là-dessus? Il y a des personnes qui parlaient du compte-rendu. Je ne sais pas si c'était Lynn...? Je ne sais pas... Alissa? Pardon. Alissa devait – avait envie de dire quelque chose là-dessus?

ALISSA COOPER:

Oui. Merci. Je crois que nous avons également d'autres comptes-rendus qui sont encore – qui n'ont pas encore été terminés. Je crois qu'ils doivent être approuvés également. Donc, ils veulent l'appel de conférence de février et un autre appel également.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Effectivement. Mais il fallait approuver, en fait, les autres appels.

ALISSA COOPER:

Pardon, je suis désolée.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Excusez-moi, je vous ai peut-être perdue dans mes explications, mais quoi qu'il en soit, je crois que là, il nous reste quand même quelque chose à faire parce qu'il nous faut approuver ces comptes-rendus du 25 février. Donc, est-ce que la secrétaire pourrait afficher les changements,

les questions qui restent encore non approuvées par rapport à cet appel.

JENNIFER CHUNG: Jennifer du Secrétariat. Pour ce qui est du compte-rendu du 25 février, je me souviens qu'il y avait des problèmes. Il reste certains points à travailler. Il y a des – nous devons donc approuver ces deux comptes-rendus, maintenant que les différents points de difficulté ont été travaillés.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Je n'ai pas bien compris ce que vous venez de dire. Est-ce que vous pensez qu'il n'y a plus de problèmes ou est-ce que vous pensez qu'il n'y avait pas de problèmes par rapport à ce compte-rendu ou est-ce que vous pensez qu'il y en a eu, mais qu'ils ont été résolus? Je n'ai pas bien compris, s'il vous plaît.

JENNIFER CHUNG: Excusez-moi, Patrik. En fait, je ne vois pas de problèmes par rapport au compte-rendu du 25 février. Donc, je pourrais vous envoyer ce compte-rendu avec les différents points.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Alissa? Non? Pas besoin de parler. D'accord.

Alors, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. On n'est pas passé encore au point # 2.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Non. On est toujours au point # 1.

KAVOUSS ARASTEH : Attendez... je n'ai rien à dire là-dessus, alors. J'attends.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Alors, s'il n'y a aucun problème par rapport au compte-rendu du 25 février, eh bien, nous pouvons donc clore ce point # 1. C'est bon.

Alors, pour ce qui est du point # 2. Donc, il été suggérer toute à l'heure de clarifier ce qu'a dit Kavouss c'est-à-dire de le relier au point # 3 de l'appel # 12. Alors, Kavouss?

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Donc, dans ce point, nous parlons de la liste de diffusion interne. Je crois que d'une manière générale, en termes de responsabilité interne, du système de supervision, alors il y a la question de ce qui est actuel, mais il faut également parler de l'avenir avec l'après-transition, afin d'avoir une comparaison simple des problèmes. Il faut vraiment s'occuper des problèmes actuels et des problèmes futurs. Il faut penser à ce qui se passe actuellement. D'accord, ça, c'est assez clair. Maintenant, la responsabilité après la transition, il faut donc savoir à quoi ça va ressembler, la comparer avec ce qui existe actuellement et quels sont les points qui existent encore et qui sont non résolus en termes de transition parce que la responsabilité, eh bien, a trait à

plusieurs points qui ne sont pas forcément très simples à résoudre. Donc, pour moi, c'est important parce que – pour ce qui est actuel, c'est bien, mais il faut aussi s'intéresser à l'avenir.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui. Vous en avez déjà parlé lorsque nous parlions du point # 3. Nous avons pris note de votre commentaire. Je crois que nous comprenons ce que vous souhaitez, mais je vais passer d'abord le micro à Jari.

JARI ARKKO: Oui, je pense également que – nous en avons parlé déjà tout à l'heure, mais pour clarifier, les mécanismes des responsabilités que nous avons ne dépendent pas de l'ICANN. Bien sûr, il faut que l'ICANN soit davantage responsable, mais en fait, ce n'est pas là-dessus que nous allons focaliser notre travail ici, sur l'avant et l'après.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Donc, nous allons avancer dans la discussion. J'aimerais suggérer que le point # 2 de l'appel # 13 soit, en fait, le travail de Jari Arkko et d'une autre personne pour travailler avec l'IETF et créer un système de responsabilité de supervision interne général pour ce qui est [peu clair 0 :30 :25] parce que c'est un petit peu ce dont on vient de parler.

Alors, nous avons terminé pour le point # 2 de l'appel # 13.

KAVOUSS ARASTEH : J'ai quelque chose d'autre à dire. Il serait intéressant de parler des questions juridiques, du CCWG et de l'interaction avec l'IETF. Donc, le

résultat du travail du CCWG, dans le cadre de la transition, en fait, doit être également pris en considération parce qu'il y a deux modèles très différents en termes de responsabilité dans la transition. Et les tâches sont différentes. Donc, est-ce qu'il y a des gens qui ont pris en considération ce qui va se faire après la transition? Surtout en ce qui concerne le travail du CCWG?

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Oui. Je crois que vos préoccupations, nous en avons pris note. J'aimerais suggérer que – nous avons donc ce point # 3 qui reste ouvert à la discussion. Alan va nous fournir davantage d'informations. Donc, nous allons laisser ces personnes nous donner des informations. Nous allons leur laisser l'opportunité de nous fournir les informations et ensuite, nous pourrons en reparler. C'est important, je crois, parce qu'il y a un ordre du jour, on ne va pas travailler sur les points en eux-mêmes maintenant parce que vous avez d'ailleurs vu que nous avons besoin de continuer d'avancer. Donc, ce qui est important, c'est de nous amener des informations et ensuite, nous poursuivrons la discussion.

Est-ce que ça va? Est-ce que vous être d'accord?

KAVOUSS ARASTEH :

Il faut que ces deux communautés prennent en compte le résultat du travail du CWG. Je pense que cela nous aiderait. Pour que le CWG sache ce qu'il doit faire, qu'il s'adresse à nous, après la transition. Moi, je trouve que c'est important.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Merci. Alors, Daniel?

DANIEL KARREBERG:

Alors, en ce qui concerne les deux communautés qui nous ont donné une réponse pour prendre en considération un processus qui n'est pas terminé, je crois que ça, ce n'est pas approprié.

KAVOUSS ARASTEH :

J'ai une objection là-dessus. J'ai une objection. Il n'a pas besoin de dire cela parce que – bon, votre idée, je la respecte, mais je crois que tous les points de vue doivent être pris en considération. Il nous faut davantage de temps. Je ne comprends pas vraiment la logique de ce que vous dites. La question de l'isolement du CCWG... Nous avons vraiment besoin de tous collaborer ensemble. Ne faites pas d'objections aussi rapidement parce que vous faites une objection à chaque fois que quelqu'un prend la parole. S'il vous plaît, il est important de collaborer.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Bon. Excusez-moi, tout le monde. J'aimerais bien qu'on se calme un petit peu. On avait un consensus. Donc, Jari, Alan, nous sommes d'accord là-dessus, ils vont renvoyer les informations à l'ICG. Nous allons poursuivre la discussion lorsque nous aurons les informations qui nous seront parvenues de leur part. Daniel?

DANIEL KARREBERG:

Je ne suis pas tout à fait d'accord sur le fait que l'ICG demande à Alan et à Jari de prendre en compte un processus qui n'est pas terminé pour

chercher les réponses. C'est là-dessus qu'est mon objection. Je ne pense pas que cela doit se faire comme ça.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Alors, moi, en tant que président de cet appel, je campe sur ma position. Je pense qu'il ne faut pas poursuivre la discussion, tant qu'on n'a pas les informations de leur part. C'est là-dessus que je m'arrête.

KAVOUSS ARASTEH : Cette communauté n'a absolument pas agi sur le travail incomplet du CWG. Je ne [peu clair 0 :35 :53] à faire quelque chose qu'il ne souhaite pas faire, mais ces propositions n'ont aucun élément du CCWG. Cela n'est pas inclus.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui, Kavouss, nous avons pris note de votre point de vue. J'aimerais demander à tout le monde de lever la main avant de parler, vous y compris, pour que chacun ait une occasion de prendre la parole. Je comprends que tous, nous souhaitons avoir un résultat positif de notre discussion. Je vous remercie tous de prendre la parole, que vous soyez d'accord ou pas d'accord. Je sais que ce débat devient de plus en plus difficile et il est important de discuter de ces choses, mais j'aimerais quand même faire avancer notre appel.

Donc, nous avons pris note, Kavouss, de ce que vous avez dit, et j'aimerais encourager tout le monde à continuer à avancer dans notre appel. Jari.

JARI ARKKO:

Je crois que, de toute façon, ceci, nous le maîtrisons. J'aimerais fournir une petite illustration et je ne crois pas qu'il y ait de plan de changer quoi que ce soit. Nous avons créé un concept basé sur les désirs de notre communauté. Nous continuons d'avancer et nous souhaitons travailler avec le CCWG et l'ICG, mais ce n'est pas quelque chose que nous devons coordonner pour définir des lignes très claires.

Nous fournirons des informations qui, j'espère, pourront apporter certaines réponses pour continuer d'avancer.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Merci, Jari. En ce qui concerne l'action à suivre # 3 de l'appel # 13, nous allons continuer de discuter des juridictions, des aspects pratiques, c'est quelque chose que nous devons continuer à faire pour le moment. Nous attendons la réponse de Jari. Et je demande au Secrétariat, avec l'aide de Jari et quelqu'un d'autre, d'essayer de récapituler ce que nous avons – ce qui a été dit en ce qui concerne les juridictions sur la liste de diffusion. Donc, nous n'allons pas discuter de cette option à suivre # 3 de l'appel # 13. Elle reste ouverte.

Donc, action à suivre suivante, # 4. Appel # 13. Nous avons la première version des problèmes qui ont été abordés. Et les présidents de l'ICG doivent avoir une discussion avec le Secrétariat pour réunir les propositions et parvenir à une présentation, une infographie. Nous n'avons pas de – nous n'avons rien à rapporter sur ce problème pour le moment.

Mohamed, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ici?

Bien. Vous ne deviez pas prendre la parole sur ce point-là. Kavouss, est-ce que vous voulez prendre la parole? Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui, si vous me permettez, Patrik, sur le point # 3 sur les juridictions, est-ce qu'on va avoir l'opinion légale du cabinet légal sur cette question de juridiction? Certaines personnes qui sont très compétentes dans ce domaine pensent qu'il faut que l'on ait une vision plus claire et plus exhaustive concernant la partie légale sur ce problème. Vous pensez que nous n'avons pas besoin d'informations externes ou d'informations données par un cabinet légal sur ce point?

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Nous n'avons pas pris de décisions sur ce point. Nous allons attendre les informations que nous fournira la communauté et nous en reparlerons. Nous devons être capables de parler du calendrier. Donc, le point # 3 de l'appel # 13 reste ouvert pour répondre à votre question, Kavouss.

Je pense que nous avons clos certaines actions à suivre. Il en reste deux qui sont ouvertes. Est-ce qu'on peut revenir, s'il vous plaît, à l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui?

Bien. Maintenant, comme je l'ai dit au cours de cet appel, nous avons d'autres points à approuver, mais d'abord, je vais vous demander de parler du calendrier et ensuite, nous adopterons ces procès-verbaux qui restaient en suspens.

Donc, ce que vous voyez sur l'écran, c'est le calendrier ou l'échéancier. Et dans la dernière partie – vous voyez la dernière semaine du mois de juin et vous voyez que notre planification prévue, c'est d'avoir notre réunion. Donc, je – mercredi et jeudi à Buenos Aires. Nous n'avons pas encore été avertis par – si le groupe, le CCWG sur la responsabilité, va travailler jeudi soir. Nos coprésidents vont en parler avec le président de la CCWG sur la responsabilité pour synchroniser nos deux réunions de façon à ce que l'on puisse participer aux deux processus pour les personnes qui appartiennent à ces deux membres. Donc, on va essayer d'avoir des réunions à des horaires séparés, de façon à tirer le meilleur profit de cette rencontre, de ces réunions.

Donc, ensuite, nous avons la réunion d'ICANN en elle-même qui commence le 25 juin. Nous savons que le CCWG sur la responsabilité et le CCWG sur la question de nommage auront des sessions. Avant l'heure du déjeuner, le 25, il y aura une réunion. J'ai demandé à ce qu'une salle soit allouée. Et si c'est le cas, si les membres de l'ICG veulent se réunir sur ce qui se passe dans une autre salle, ils auront donc la possibilité de le faire. Les gens voudront peut-être être présents et assister à l'autre réunion, mais je ne vais pas renoncer à la possibilité d'avoir cette salle pour que l'on puisse – les membres de l'ICG puissent se réunir de toute façon. Donc, une salle va nous être allouée. Et nous n'avons pas encore pris la décision pour savoir si une réunion sera organisée ou pas. Nous allons le faire sur la liste de diffusion.

Narelle, allez-y.

NARELLE CLARK: Merci, Patrik, pour cette organisation. Vous avez parlé du mercredi et jeudi pour les réunions?

PATRIK FÄLTSTRÖM: Non, je me suis trompé. La réunion a lieu le 16 et le 18 juin. Oui.

Beaucoup de gens vont arriver en retard, vous avez raison, mais c'est comme ça. Alissa, vous avez la parole.

ALISSA COOPER: Merci, Patrik. C'est Alissa qui prend la parole. Je voudrais que ce soit plus clair. Nous n'allons pas nous réunir le 26?

PATRIK FÄLTSTRÖM: C'est cela. Tout à fait. Nous n'allons pas organiser une réunion le 26. J'ai réservé une salle pour – si les membres de l'ICG ont besoin d'une salle pour se réunir ou pour discuter, mais le 25 et – j'ai réservé cette salle et je peux annuler cette réservation. Si les membres de l'ICG veulent organiser une réunion, nous aurons donc cette salle qui sera réservée, qui sera à notre disposition pendant ces journées.

ALISSA COOPER: Nous n'avons pas encore commencé à planifier. Et ce qui va se faire après le retour de Buenos Aires, après la réunion de Buenos Aires. Parce que nous allons avoir beaucoup de travail après cette réunion de Buenos Aires.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Tout à fait. Je pense que maintenant, une fois que nous aurons résumé notre réunion de Buenos Aires et nos autres réunions avant la réunion de Buenos Aires, il va y avoir la proposition qui va avoir lieu le 25 et après le 25, qu'est-ce que nous allons faire? Voilà. C'est ce que nous devons nous demander.

Kavouss, vous avez la parole.

KAVOUSS ARASTEH : Patrik, est-ce que nous devons discuter des résultats de la réunion du CWG? Est-ce que nous – nous avons discuté de cela seulement si la réponse est « oui », est-ce que nous avons besoin de plus d'éclaircissements du CWG à ce propos ou pas. Ce sont deux questions.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui. Pour répondre à votre première question, nous n'avons pas encore prévu d'interactions formelles entre l'ICG et un des deux groupes, le CWG ou le CCWG, qui auront travaillé en sessions au cours des discussions que nous avons eues avec l'autre président. Nous n'avons pas décidé sur la nécessité d'organiser cette réunion parce que d'une certaine façon, cela pourrait rendre ce processus encore plus confus parce que, par exemple, la liaison qui travaille avec le CWG sur le nommage et le CCWG sur la responsabilité, on risque d'avoir des conflits d'informations concernant ce que les membres de l'ICG vont recevoir au cours des sessions avec le CWG sur le nommage et le CCWG sur la responsabilité par rapport aux informations qui seront fournies dans les réunions du CWG pour le nommage.

Daniel a suggéré que l'on fasse un planning à partir du 25 juin. C'est une bonne idée, mais en même temps, nous – si nous pensons que nous avons besoin d'une autre réunion face à face avant la prochaine réunion de l'ICANN, à ce moment-là, il nous faudra essayer de trouver une date.

Il ne nous reste plus que dix minutes. Milton, allez-y, vous avez la parole.

MILTON MUELLER:

Oui. J'aimerais que quelqu'un m'explique le processus. Le CWG nous oblige à avoir l'approbation de l'organisation et donc, ces propositions qui nous seront présentées vont être révisées par l'organisation de soutien et le Comité consultatif de la communauté. Donc, nous aurons déjà une idée de son contenu, mais – ensuite, il sera approuvé formellement – ces propositions seront approuvées formellement. Et je pense qu'il y aura des réunions entre le CWG – des réunions en face à face entre le CWG et le CCWG et je pense qu'il faudrait s'assurer que le CWG va présenter la proposition de nommage aux Sns et aux ACs en temps voulu, de façon qu'ils puissent approuver cette proposition.

Voilà. J'ai fini.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Merci beaucoup. D'abord, je pense qu'il est important de savoir que le CCWG sur la responsabilité aura une réunion le vendredi 19 juin à Buenos Aires. C'est le seul doublon qu'il y aurait entre la réunion du CWG IANA du 18 juin et les autres réunions. La question est : « qu'est-ce qu'ils vont discuter? ». On verra. Je ne sais pas, je suis un petit peu

d'accord avec vous. Mais moi, je parlais du problème au niveau du 19 juin.

Kavouss, vous avez la parole.

KAVOUSS ARASTEH : Oui, Patrik. Est-ce que vous pouvez nous confirmer qu'il n'y aura pas d'actions concernant le CWG IANA? Ou vous pensez que nous allons recevoir cela et ensuite, nous pourrions nous réunir? Je pense qu'il n'y aura pas de possibilités à Buenos Aires de discuter des questions du CWG IANA. Est-ce que j'ai raison?

PATRIK FÄLTSTRÖM: D'après ce que j'ai entendu par Milton et par Keith, c'est quelque chose qui nous donne la possibilité, comme avec les SOs et les ACs, de voir la proposition qu'ils ont créée à cette date, et ça nous donne la possibilité de lire cela et d'en discuter et de voir les contributions qui ont été faites par les SOs et les ACs, de façon – nous ne pouvons pas voir les propositions. C'est ce que j'ai entendu dire en tous cas, par les autres membres. Je voudrais entendre davantage de commentaires sur les membres de l'ICG, la possibilité de travailler le 19 juin sur les propositions qui vont être faites par les organisations membres.

Alissa.

ALISSA COOPER: Merci. C'est Alissa. Je suis d'accord. Je crois que ceci correspond à ce que nous avons déjà fait, c'est-à-dire que nous essayons d'entrer en lien avec les autres autant que possible, si les choses ne sont pas terminées. Donc, je crois que nous devons voir un petit où nous en sommes, le 18

et 19, et essayer de continuer d'avancer autant que possible. Nous n'allons pas [peu clair 0 :53 :16] de décisions, mais notre processus nécessite une certaine analyse. Donc, ce n'est pas quelque chose qu'on va faire en deux jours. Je pense que nous pouvons utiliser le temps que nous avons de manière adéquate, évaluer, et ne pas nécessairement prendre de décisions finales, mais au moins voir un petit peu quelle est l'analyse, voir si la proposition semble solide et ensuite, avancer.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Alors, il y a deux personnes qui ont levé la main. Je vous rappelle que nous avons très peu de temps. Il ne nous reste que cinq minutes. Donc, je rappelle à tout le monde que nous avons beaucoup travaillé lors des propositions précédentes. Il y a eu différents processus mécaniques. Nous avons divisé le travail, la révision. Donc, il y a beaucoup de travail mécanique qui peut être fait dans les communautés.

Alors, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui, merci. Je ne sais pas si vous avez une petite idée préliminaire des activités du CWG IANA pour avoir un petit un échange de points de vue, mais moi, je pense que c'est quelque chose d'important. On ne va pas attendre que les organisations membres s'impliquent pour que tout le monde soit rassemblé. Donc, je ne pense pas que cela nécessite une journée en plus de travail.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci beaucoup. Je crois que le consensus est que cela doit se produire dans le cadre des propositions qui seront livrées le 8 juin. Bientôt, nous allons prendre en considération que ce qui ne sera pas livré de manière officielle, bien sûr que nous allons le prendre en compte.

WOLF-ULRICH KNOBEN: J'ai une autre question. Est-ce qu'il y aura des changements entre le CWG et l'ICG lors de la réunion de Buenos Aires? Mais la question, c'est : est-ce qu'on pourrait avoir les 18 et 19 juin une proposition avec éventuellement des questions par rapport à nos critères? Donc, je me demande si on ne pourrait pas faire suivre ces questions au CWG pour avoir un échange? Ça, c'est ma question.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci. Je pense que cela dépend des questions en elles-mêmes. Je crois que tous, on voudrait avoir des allers et venues entre nous et le CWG sur le nommage. D'un autre point de vue, je crois qu'il faut faire très attention aux questions qui seront posées sur des données préliminaires. Je crois que votre question est très importante, effectivement, il faudra prendre ceci en considération, mais ce sont des données préliminaires, donc il est tout à fait possible qu'il y ait possibilité, effectivement, de s'en occuper rapidement, mais il est tout à fait possible aussi que le moment ne soit pas venu parce que les données sont préliminaires encore.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Je ne soulève pas la question de poser des questions, mais de comprendre ce qu'on fait, de bien comprendre le contexte très complexe. Vous savez, il est très important d'avoir des clarifications. Ce n'est pas – il ne s'agit pas de questions, il s'agit de clarifier les questions. Si les gens disent : « Ce n'est pas possible, on ne peut pas le faire », eh bien, il faut pouvoir répondre à ça.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui, Kavouss. Vous êtes en train de dire quelque chose qui est répété de plus en plus lorsque les gens demandent des clarifications. Je crois que la manière dont nous travaillons, les réponses que nous avons obtenues montrent qu'il y a des méthodes de travail qui peuvent être un petit peu considérées comme une intervention progressive. Nous demandons souvent aux gens de l'ICG de clarifier et ensuite, on demande une clarification à la communauté opérationnelle et ensuite, on pose des questions à la fin. Je crois que le mécanisme que nous avons fonctionné très bien. Malheureusement — et moi aussi, j'utilise souvent les mauvais termes, mais moi, je suis confiant, je pense que nous savons, dans la pratique, comment travailler. Effectivement, il est important de bien décrire ce que nous faisons. Et c'est une des raisons pour laquelle je demande aux coprésidents, Narelle, Jean-Jacques, d'essayer de nous aider à bien faire le suivi.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Je crois qu'il est important de savoir que ce que nous faisons est très utile. Je crois qu'il n'y a pas eu énormément de questions. Et les

questions qui ont été posées, c'était simplement une question d'ajustement. Donc, je crois qu'il y a un membre du GAC qui a mentionné l'opportunité – et parfois, les choses se font de manière informelle. Je me souviens même qu'un coprésident avait fait objection à ça. Donc, ça – pour moi, il est absolument très important d'avoir un point de vue préliminaire. C'est un processus que le CWG IANA doit vraiment prendre en considération. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Vous n'avez pas compris. Je n'ai pas rejeté ceci en tant que président, ni les coprésidents. C'était l'inverse. La proposition, c'est quelque chose qui, à mon avis, doit impliquer tout le monde. Nous devons travailler autant que possible et nous devons avoir ces données préliminaires qui nous arrivent du CWG sur le nommage à l'organisation membre.

Mais ce que j'ai dit, c'est quelque chose d'ailleurs que vous dites, vous aussi, et c'est une des raisons pour lesquelles nous sommes d'accord. En fait, nous sommes d'accord, à mon avis. C'est que lorsque nous décidons des clarifications nécessaires, des questions nécessaires, eh bien, lorsqu'il y a des problèmes à discuter, nous devons prendre en compte le fait que nous avons des données préliminaires et non pas des propositions officielles. Donc, ça, d'ailleurs, vous l'avez dit tout à l'heure. Donc, je ne pense pas que nous sommes en conflit ici. Il n'y a pas d'objections. Moi, je déclare qu'il y a consensus lors de cet appel. Nous avons le consensus, nous savons que nous travaillons à partir de données préliminaires qui nous viennent des personnes qui travaillent de manière acharnée. Nous devons nous assurer que ces données

soient aussi spécifiques que possible et qu'elles décrivent ce que le CWG peut nous obtenir dans les délais impartis.

Est-ce que vous êtes d'accord, Kavouss, avec ça?

KAVOUSS ARASTEH : Moi, je m'en réfère au CWG IANA uniquement. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Il y a encore deux points dont j'aimerais parler. Tout d'abord, j'aimerais demander aux intervenants, si vous souhaitez avoir des appels de conférence immédiatement après Buenos Aires ou si on attend. Deux semaines, par exemple.

Narelle suggère deux jours. Alissa?

ALISSA COOPER: Merci, Patrik. Je crois que nous avons besoin absolument d'un appel de téléconférence juste après Buenos Aires, dans la semaine qui suit. Un appel assez long, d'ailleurs. Je pense qu'il serait important de réserver ce temps sur les calendriers. Et d'ailleurs, on peut peut-être discuter de ceci sur notre liste parce que nous n'avons plus de temps maintenant, lors de leur – que nous avons pour aujourd'hui.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Oui. Kavouss?

KAVOUSS ARASTEH : Est-ce qu'on a besoin de faire ceci tout de suite ou après la réunion de Buenos Aires? Lors de la dernière séance, on peut voir un petit peu où on en est. Parce que ça va dépendre de la séance, de ce qui va se passer, des questions, des priorités. Est-ce que c'est quelque chose qu'il faut décider maintenant? Ou alors on peut décider quelque chose qui sera sujet à modification après Buenos Aires. C'est une question.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci beaucoup. Nous ne sommes pas forcés de décider maintenant, mais en tant que coprésident et en tant que personne responsable de la logistique, j'aimerais avoir un petit peu une idée de ce que je dois faire avec le Secrétariat. Donc, j'aimerais avoir une proposition, je travaillerais avec le Secrétariat, avec les coprésidents, pour essayer d'avoir un petit peu une proposition de réunion pour l'après-Buenos Aires.

Alissa, vous vouliez prendre la parole?

ALISSA COOPER: Non, c'est bon. Ma main était levée depuis tout à l'heure.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Bon. Nous n'avons plus de temps. J'apprécie beaucoup la présence de ceux qui sont restés un petit peu plus tard. Il nous reste quelques minutes pour approuver. Vous voyez les liens qui sont affichés. Nous

allons, en fait, les comptes-rendus du 7 février et du 11 mars. Donc, différentes versions.

Tous les comptes-rendus sont dans la Dropbox. Nous avons parlé de certains de ces comptes-rendus, nous avons créé une nouvelle version au cours des dernières journées, et j'ai une question pour vous : avez-vous besoin davantage de temps ou pouvons-nous approuver ces comptes-rendus rendus? Alors, n'hésitez pas à lever la main, à vous manifester si vous avez besoin davantage de temps sur un de ces comptes-rendus ou sur plusieurs.

Je vois Jean-Jacques qui nous dit que nous pouvons approuver. Merci beaucoup.

Étant donné que personne ne se manifeste, je vais donc déclarer que nous approuvons. Ceci étant, je vais donc confirmer que ces comptes-rendus sont approuvés.

Alors, y'a-t-il – ah, Jennifer me dit qu'elle a une ligne rouge... je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire. Jennifer, allez-y.

JENNIFER CHUNG:

La partie de la ligne rouge, c'est la version 4 du compte-rendu du 6 février. Il y a donc des questions de la part de Daniel et d'une autre personne. Il y a également des parties en rouge sur la version 3 du compte-rendu du 11 mars, et donc des modifications de Mary que j'ai donc ajoutées.

-
- PATRIK FÄLTSTRÖM:** Je vois ce que vous voulez dire. Étant donné qu'il y a des parties en rouge, j'aurais effectivement dû en parler parce qu'on ne peut pas approuver ces points, puisqu'ils doivent être discutés avant d'être approuvés. Excusez-moi. En tant que président de l'appel, j'ai fait une erreur. Donc, j'aurais dû le mettre sur notre ordre du jour pour cet appel. Donc, nous ne pouvons pas approuver ces comptes-rendus. Alors, si vous pouvez – donc, c'était pour le 7 février et le 11 mars?
- JENNIFER CHUNG:** Non. C'est le 6 février, version 4 et le 11 mars, version 3. Donc, il comporte ces parties en rouge.
- PATRIK FÄLTSTRÖM:** D'accord. Donc, nous allons donc approuver les comptes-rendus du 7 février – le compte-rendu rendu du 7 février. Par contre, les deux autres, il nous reste encore des choses à résoudre. Voilà.
- Alors, est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, envoyer les informations sur la liste de l'ICG, la liste de diffusion, par rapport à ces questions en rouge, pour que nous puissions résoudre ceci par le biais de la liste de diffusion et les approuver lors de l'appel suivant?
- Ceci étant, y'a-t-il encore des questions dont vous souhaiteriez parler?
- S'il n'y en a plus, eh bien, en tant que président, j'aimerais féliciter Alissa pour son retour puisqu'elle nous a manqué! En même temps, nous avons pu nous occuper de certains problèmes. Mais en tous cas, félicitations, merci d'être de retour. Et j'espère qu'on se retrouvera au sein de l'ICG. Encore une fois, félicitations pour votre fille.
-

ALISSA COOPER: Merci. Je suis très heureuse d'être de retour.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Je vais donc maintenant clore cet appel. Merci à tous. Donc, on se retrouve dans deux semaines. Merci. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]